Chapitre 2

Afrique australe : politiques publiques pour la transformation productive

Ce chapitre s'intéresse à la transformation productive en Afrique australe (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe). La première section resitue les enjeux de la transformation productive dans le contexte régional et en fonction de l'évolution de la performance industrielle de chaque pays. La deuxième s'attache aux dynamiques de la transformation productive dans la région et aux entraves.

Chacune des trois dernières sections revient sur les politiques publiques nécessaires pour promouvoir la transformation productive dans la région : la première décrit le rôle de la productivité et de la compétitivité dans cette évolution ; la suivante évoque les politiques publiques de promotion des complémentarités régionales ; et la dernière détaille les mesures susceptibles de renforcer la participation aux chaînes de valeur mondiales et régionales. À chaque fois, l'analyse s'accompagne de recommandations politiques et stratégiques.



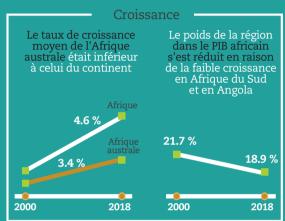
Au cours des 30 dernières années, les économies de l'Afrique australe ont connu une transformation productive limitée, avec un recul de la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le produit intérieur brut (PIB) total. La structure de production de la région se caractérise par sa dépendance aux ressources naturelles, une faible valeur ajoutée et un nombre restreint d'exportations complexes. Tout l'enjeu est de parvenir à s'affranchir d'une trajectoire de croissance tributaire des produits de base pour bâtir des économies à valeur ajoutée, à haute intensité de savoir et industrialisées.

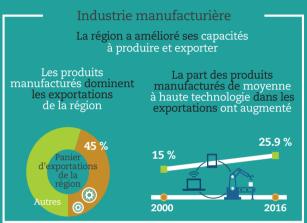
Entre 2000 et 2016, les pays d'Afrique australe sont restés bloqués dans l'Indice ONUDI de la performance compétitive de l'industrie, se situant en moyenne au 103° rang sur les 138 pays couverts – pénalisés notamment par leurs déficits d'infrastructure et une grave pénurie de compétences indispensables pour préserver la compétitivité des secteurs traditionnels et créer de nouvelles chaînes de valeur. La transformation de cette structure productive exige des politiques de renforcement de la **productivité** et de la **compétitivité** qui, en améliorant l'approvisionnement énergétique, en constituant un vivier de compétences et en facilitant l'accès aux financements, permettront de combler les déficits infrastructurels.

À l'exception de l'Afrique du Sud, aucun des pays de la région ne produit de biens adaptés à la demande de ses voisins. D'où la faiblesse des échanges intrarégionaux mais aussi l'absence de liens et de complémentarité régionale. En se dotant de politiques publiques qui renforcent ces complémentarités, l'Afrique australe peut enclencher sa transformation productive. Pour ce faire, elle pourrait mettre en place un mécanisme de financement des biens publics régionaux et de promotion des industries de soutien au secteur extractif, dans le but de favoriser un perfectionnement industriel et technologique.

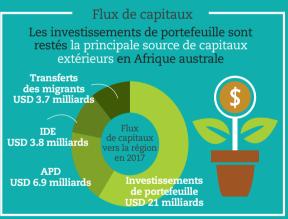
À l'échelle mondiale, les pays ayant progressé le plus vite en termes de productivité et de compétitivité industrielles sont ceux qui sont intégrés dans des chaînes de valeur mondiales (CVM). Or, la participation de l'Afrique australe aux CVM reste marginale. Pour remédier à ce problème, la région doit adopter des politiques de renforcement de l'intégration régionale, constituer des chaînes de valeur régionales qui profitent de la présence de l'Afrique du Sud dans les CVM et utiliser les multinationales pour permettre aux petites et moyennes entreprises de se positionner dans les CVM.

Les politiques publiques pour la transformation productive en Afrique australe











Profil régional de l'Afrique australe

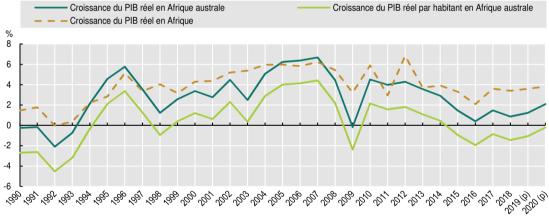
Tableau 2.1. Capacités pour la transformation productive en Afrique australe

		Source	2000	2018	2000	2018	2000	2018
	Employeurs et salariés, en % de l'emploi total	OIT	47.3	45.9	45.9	45.6	45.5	45.4
Technologie	Productivité de la main-d'œuvre, en % de la productivité des États-Unis	CB	12.1	12.8	12.3	12.1	11.9	11.5
de production	Formation brute de capital fixe du secteur privé, en $\%$ du produit intérieur brut (PIB)	FMI	13.8	17.6	18.6	17.5	16.2	16.6
	Capacités d'innovation, 0-100 (optimales)	FEM	-	-	-	-	27.3	28.1
D'	Part des importations intrarégionales de biens intermédiaires dans le total des importations de biens intermédiaires (%)	Comtrade	9.9	13.8	14.2	15.4	13.8	-
Réseau régional	Part des apports intrarégionaux d'IDE en faveur de projets nouveaux dans le total des IDE en faveur de projets nouveaux (%)	fDi Markets	-	3.7	2.4	5.6	7.8	8.3
	Disponibilité de capital-risque, 1-7 (optimale)	FEM	-	2.9	2.9	3.1	2.3	2.2
	Part dans le total des certifications ISO9001 dans le monde (%)	ISO	75.0	41.1	40.2	39.1	42.0	39.9
demande	Biens finis ou semi-finis en % du total des exportations de biens de la région	Comtrade	62.7	54.7	64.3	65.5	60.9	-
	Part des importations de biens de consommation dans le total des importations de biens de consommation (%)	Comtrade	23.1	22.2	19.7	20.0	22.9	-

Note: OIT: Organisation internationale du travail; CB: Conference Board; FMI: Fonds monétaire international; FEM: Forum économique mondial; ISO: Organisation internationale de normalisation.

Sources: Calculs des auteurs d'après Conference Board (2019), Total Economy (base de données); fDi Markets (2019), fDi Markets (base de données); OIT (2019), Indicateurs clés du marché du travail (base de données); FMI (2019), Perspectives de l'économie mondiale (base de données); ISO (2018), The ISO Survey of Management System Standard Certifications (base de données); UNSD (2018), UN Comtrade (base de données); et FEM (2018), Global Competitiveness Report.

Graphique 2.1. Dynamiques de croissance en Afrique australe et en Afrique, 1990-2020



Note: (p) = prévisions.

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2019), Perspectives de l'économie mondiale (base de données). StatLink augumnt https://doi.org/10.1787/888933975225

Tableau 2.2. Apports financiers, recettes fiscales et épargne privée en Afrique australe (milliards USD courants), 2000-17

			Moyenne 2000-04	Moyenne 2005-09	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		Investissements directs étrangers	5.5	8.9	5.6	8.8	7.3	11.7	16.4	19.0	11.4	3.8
Apports	Privés	Investissements de portefeuille	1.5	9.1	14.9	16.4	23.2	14.5	15.1	13.1	9.8	21.0
extérieurs	;	Transferts des migrants	1.1	2.0	3.4	4.1	4.3	3.8	3.7	3.7	3.3	3.7
	Publics	Aide publique au développement	4.1	6.0	6.6	7.0	7.2	7.8	6.6	6.6	6.3	6.9
Total des apports extérieurs		12.1	25.9	30.6	36.3	42.0	37.8	41.9	42.4	30.9	35.5	
Recettes fiscales		44.4	104.4	135.5	164.0	164.2	155.8	148.9	122.8	106.8	125.6	
Épargne privée		35.4	76.8	120.8	141.5	143.2	144.9	144.8	119.9	100.9	122.6	

Sources : Calculs des auteurs d'après FMI (2019), Perspectives de l'économie mondiale (base de données) ; CAD-OCDE (2018a), Statistiques en ligne sur le développement international (SDI) (base de données) ; CAD-OCDE (2018b), Country Programmable Aid ; et Banque mondiale (2019a), Indicateurs du développement dans le monde (base de données).

La transformation productive de l'Afrique australe s'opère lentement

Les grandes économies de l'Afrique australe peinent à surmonter la période de ralentissement économique

Au lendemain de la crise financière mondiale, l'Afrique australe semblait avoir résisté à la tempête, avec les premiers signes d'une reprise. Mais cette dynamique s'est enrayée en 2015. Entre 2000 et 2017, le rythme moyen de la croissance économique de la région (3 %) a été nettement inférieur à celui des autres régions d'Afrique avec, pour résultat, une érosion de la part de l'Afrique australe dans le PIB de l'Afrique, de 21.7 à 18.9 %. Alors que la croissance des poids lourds de la région – l'Afrique du Sud et l'Angola – s'est établie en moyenne en dessous d'un point de pourcentage, le produit régional par habitant de 2017 a été inférieur au niveau de 2014. Parce qu'ils sont moins intégrés dans le système financier international, les pays moins avancés de la région ont été moins affectés par la crise financière mondiale. En outre, en tant qu'importateurs nets de pétrole, la plupart d'entre eux ont bénéficié du repli des cours des carburants et de l'essor du prix des marchandises.

Tableau 2.3. Indicateurs macroéconomiques de l'Afrique australe, 2000-17

	2000-04	2005-09	2010-14	2015-17
PIB par habitant (taux de croissance)	1.35	3.30	3.33	0.05
Dépenses publiques (% du PIB)	30.26	29.68	33.05	33.19
Investissements (% du PIB)	16.61	19.74	20.34	19.85
dont investissements privés	12.72	14.85	15.12	15.23
Exportations (% du PIB)	37.55	40.13	40.18	32.26
Importations (% du PIB)	41.02	46.61	53.75	43.36
Investissements directs étrangers (% du PIB)	4.58	3.19	5.61	5.05
Envois de fonds (% du PIB)	5.29	4.08	3.78	2.76

Note : Les chiffres correspondent à des moyennes pondérées par pays.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2019a), Indicateurs du développement dans le monde (base de données).

Le ralentissement économique a des répercussions macroéconomiques inattendues sur d'autres secteurs. La part des dépenses publiques, des investissements et des investissements directs étrangers (IDE) dans le PIB stagne depuis 2010. Dans le secteur extérieur, l'Afrique australe connaît une aggravation de son déficit commercial et un alourdissement de sa dette extérieure. Entre 2000 et 2017, le déficit commercial est passé de 3 à 11 % du PIB (tableau 2.3), plombé par une chute de 30 % des exportations. Cette évolution s'explique en grande partie par l'effondrement des cours internationaux du pétrole, qui ont fait chuter les recettes d'exportation de l'Angola de 62 %, de 71 à 27 milliards USD. Sans compter que, depuis dix ans, l'encours de la dette extérieure de l'Afrique australe a doublé, atteignant 246 milliards USD. En cause, les efforts consentis par les pays pour remédier aux déficits d'infrastructure et les critères moins stricts de conditionnalité appliqués par la Chine. L'encours de la dette extérieure de l'Afrique du Sud et de l'Angola est ainsi passé à respectivement 65 et 34 milliards USD. En termes de capacités relatives de remboursement, trois pays ont affiché en 2017 les plus forts niveaux d'endettement extérieur par rapport au PIB : le Mozambique (79 %), le Zimbabwe (63 %) et la Namibie (53.8 %).

La part des industries manufacturières dans le PIB de l'Afrique australe a perdu de son importance relative

Depuis les années 1990, la part moyenne de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB de l'Afrique australe s'est effritée, passant d'environ 20 % à moins de 10 % en 2017 (graphique 2.2). Cela s'explique par une croissance plus lente de la valeur ajoutée manufacturière au niveau régional et national par rapport au taux de croissance de la production dans d'autres secteurs. Malgré le quintuplement du niveau de production industrielle depuis 1990, la part du secteur manufacturier dans la production totale de la région a reculé. Dans la période consécutive à la crise mondiale, une croissance économique moyenne de 3 % et une hausse moyenne du PIB manufacturier de 1.71 % ont fait baisser la part des industries manufacturières dans le PIB régional de 13 à 10 % environ.

D'une manière générale, les services ont été les premiers bénéficiaires de l'effritement de l'importance relative du secteur manufacturier, avec une hausse de leur part dans la production et l'emploi. Cette tendance régionale reflète naturellement l'évolution observée en Afrique du Sud, qui s'efforce de s'affranchir de sa dépendance aux ressources naturelles, notamment dans l'agriculture et le secteur extractif. Depuis les années 1960, la part de la valeur ajoutée du secteur minier dans le PIB sud-africain est passée de 28 à 6 %, tandis que la part des services commerciaux et financiers dans la valeur ajoutée et l'emploi a été multipliée par cinq (CNUCED, 2016). De prime abord, cette évolution structurelle atteste de l'efficacité des plans d'action en appui à la politique industrielle mis en œuvre par le gouvernement. Ces plans ont pour objectif de diversifier l'économie au-delà des activités extractives, en misant sur les secteurs offrant une valeur ajoutée moyenne à forte et intensifs en main-d'œuvre, à l'image de l'agroindustrie, des véhicules à moteur, des textiles et des énergies vertes.

% du PIB
25
20
15
10
1990
1995
2000
2005
2010
2015
2017

Graphique 2.2. Évolution de la part de la valeur ajoutée manufacturière en Afrique australe, 1990-2017

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2019a), Indicateurs du développement dans le monde (base de données). StatLink aug https://doi.org/10.1787/888933975244

La dépendance à l'égard des ressources naturelles non transformées érode la capacité de l'Afrique australe à diversifier et faire gagner en complexité son secteur industriel. Selon la littérature consacrée à la transformation, la diversité industrielle pourrait

expliquer les écarts de revenu par habitant et de croissance économique entre les pays (Hausmann et al., 2011). Les pays figurant dans le bas du classement de l'Indice de complexité économique (ICE) ont tendance à être spécialisés dans des produits figurant eux aussi en bas du classement de l'Indice de complexité des produits (ICP). De même, les pays du haut du classement ICE sont souvent spécialisés dans des produits complexes. Dominant le bas du classement ICE, l'Afrique australe regroupe certaines des économies les moins complexes du monde (tableau 2.4). Mais l'Afrique du Sud se distingue par son score élevé, grâce à l'éventail de ses exportations de biens relativement sophistiqués et uniquement produits par une poignée d'autres pays aux capacités productives de même degré de diversification. Les autres pays de la région n'exportent qu'une palette limitée de biens produits par d'autres pays (leur panier d'exportations repose donc essentiellement sur quelques produits fabriqués partout).

Tableau 2.4. Complexité économique et complexité des produits en Afrique australe

	Indice de complexité économique	Principal produit d'exportation	Indice de complexité des produits
Lesotho	-	Diamants	-0.972
Eswatini	-	Mélanges de substances odoriférantes	-0.055
Malawi	-1.380	Tabac brut	-1.920
Zambie	-1.270	Cuivre affiné	-1.730
Mozambique	-1.210	Aluminium corroyé	-1.120
Angola	-1.130	Huiles de pétrole	-2.280
Zimbabwe	-1.010	Tabac brut	-1.920
Botswana	-0.802	Diamants	-0.972
Namibie	-0.435	Diamants	-0.972
Afrique du Sud	-0.181	Or	-2.080

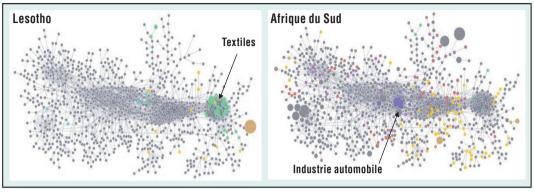
Note: Les deux indices peuvent présenter des valeurs positives ou négatives. Un Indice de complexité économique négatif signifie qu'un pays produit des biens courants faciles à produire. Un Indice de complexité des produits négatifs traduit un faible niveau de transformation ou de valeur ajoutée.

Source: Harvard University (2019), Atlas of Economic Complexity (base de données).

La transformation productive ne sera pas homogène

L'Afrique australe va avoir du mal à redéployer la panoplie de ses capacités productives acquises pour produire d'autres biens. La région a encore de gros progrès à faire pour accéder à des produits de base plus sophistiqués et intrinsèquement liés. Un graphique représentant le maillage entre tous les biens exportés dans le monde (ou « espace des biens ») en témoigne. Les pays font preuve d'une homogénéité manifeste, signe de leur dépendance à l'égard de quelques produits extractifs non transformés ou produits primaires qui se situent à la périphérie de l'espace mondial des biens. Ils n'ont que peu de connexions avec le reste des produits en termes de besoins de capabilités communes.

Le Lesotho et l'Afrique du Sud se distinguent du lot : les deux ont développé des capabilités dans des produits proches du noyau de certains réseaux mondiaux. En plus d'avoir élargi sa gamme de produits d'exportation présentant un avantage comparatif révélé, le Lesotho a développé des capacités dans la confection et les produits connexes en laine et en coton, proches du cœur du réseau mondial (graphique 2.3). Cette évolution s'explique en partie par l'attractivité du pays comme pôle d'exportation des textiles vers les États-Unis, grâce notamment aux investissements d'entreprises étrangères puisque le pays bénéficie des dispositions de la Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOA) (encadré 2.5). Alors que quatre des cinq premiers produits dans son panier d'exportations sont liés au secteur extractif et se situent en périphérie du réseau, l'Afrique du Sud a su développer des industries proches du noyau, comme l'automobile et les secteurs connexes, en plein essor. Cette évolution atteste des capabilités liées à d'autres produits sophistiqués.



Graphique 2.3. Espace des produits du Lesotho et de l'Afrique du Sud

Source: Harvard University (2019), Atlas of Economic Complexity (base de données).

Dans un avenir proche, les capacités productives de la région ne permettront vraisemblablement pas une conversion vers des biens plus complexes. Pour bon nombre d'entreprises de pays en développement, accéder pour la première fois aux marchés d'exportation est un défi de taille, car cela requiert de pouvoir mobiliser de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs (Humphrey, 2004). Sur les diagrammes de faisabilité pour l'Afrique australe, la distribution des biens sur l'axe complexité/distance suit une courbe ascendante caractéristique – signe que plus les biens gagnent en complexité, plus la distance augmente entre les biens actuels et les capacités nécessaires pour produire des biens plus complexes. La simplicité des biens produits peut refléter le manque de profondeur de la base de connaissances et l'absence de compétences et d'infrastructures pour assurer la montée en gamme vers des produits plus sophistiqués.

L'harmonisation des politiques industrielles est récente

Le poids des politiques industrielles de type structuraliste ou néoclassique a varié au fil du temps dans les pays d'Afrique australe. L'encadré 2.1 revient sur l'évolution de la politique industrielle dans la région et met en évidence le caractère assez inédit d'une politique régionale d'industrialisation harmonisée, qui n'a pas encore été testée.

Encadré 2.1. La politique industrielle en Afrique australe

Au début de la période qui a suivi l'indépendance, les politiques industrielles de la région vont pour l'essentiel embrasser les préceptes de l'école structuraliste, ancrés dans l'idéal d'une administration (stewardship) de l'économie par l'État. Conformément à l'argument de l'industrie naissante, des politiques commerciales de substitution des importations visant à stimuler l'activité nationale viennent les renforcer. Les gouvernements jouent un rôle économique direct, en tant que producteurs, à travers la détention d'entreprises dans des secteurs ou des filières clés (cf. la nationalisation des mines de cuivre en Zambie).

Avec la survenue des programmes d'ajustement structurel, la politique industrielle des années 1980-2000 est dominée par des politiques fondées sur l'orthodoxie néoclassique, convertie aux vertus de la libéralisation des marchés et du juste prix. Mais la libéralisation de l'accès aux marchés, le change et les marchés financiers vont précipiter une désindustrialisation en cascade dans toute la région, les firmes locales ne pouvant pas rivaliser avec l'afflux d'importations bon marché.

Encadré 2.1. La politique industrielle en Afrique australe (cont.)

Depuis les années 1990, la politique industrielle est envisagée dans le contexte de l'intégration régionale. Un certain nombre de protocoles et d'instruments promeuvent l'intégration régionale et l'industrialisation de l'Afrique australe, à l'instar du traité de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), du plan de développement stratégique indicatif régional (RISDP) et du protocole de la SADC sur le commerce.

Le RISDP appelle également à des politiques volontaires d'industrialisation s'attachant à promouvoir les liens industriels et à exploiter plus efficacement les ressources régionales par un accroissement de la valeur ajoutée. En 2008, dans le cadre de l'Union africaine (UA), les membres de la SADC adoptent le plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique.

Plus récemment, la Stratégie et feuille de route de la SADC pour l'industrialisation (2015-63) (SADC, 2015) repositionne l'industrialisation comme pivot des efforts de développement de la région. Elle est « ancrée sur trois piliers stratégiques [soi-disant] indépendants et se renforçant mutuellement – l'industrialisation, comme champion de la transformation économique; le renforcement de la compétitivité; et l'approfondissement de l'intégration régionale. Elle définit trois trajectoires de croissance possibles : l'agro-transformation; la valorisation des minéraux et des processus de traitement en aval; et des chaînes de valeur tirées par l'industrie et les services » (Tralac, 2017). Plusieurs enjeux devront être pris en compte pour sa mise en œuvre :

- Financements comment mobiliser des ressources sachant que, au vu des prévisions pour la période 2015-30, les investissements devront être considérablement accrus, pour atteindre 41.3 % du PIB (contre 23 % en 2014). Aux taux d'épargne actuels, le besoin de financement s'établira à 18.2 % du PIB.
- Processus de découverte de l'industrie comment identifier, collaborer avec et soutenir les acteurs industriels et les investisseurs afin d'assurer une diversification dans des activités à forte valeur ajoutée.
- Analyse des chaînes de valeur comment les décideurs dans les entreprises et au sein du gouvernement peuvent identifier et privilégier des points d'entrée dans les chaînes de valeur et comment ces derniers peuvent-ils être partagés au sein des chaînes de valeur régionales. Cela inclut également la recherche d'un consensus entre États membres pour déterminer les fonctions politiques prioritaires et le champ couvert.
- Cadre institutionnel comment coordonner les initiatives des secteurs public et privé pour démanteler les entraves infrastructurelles, institutionnelles et financières à l'essor des chaînes de valeur.

L'Afrique australe doit améliorer sa productivité et sa compétitivité

Les produits manufacturés dominent les exportations de l'Afrique australe, représentant en moyenne 40 % du total (CNUCED, 2018). Pourtant, entre 2000 et 2016, les pays d'Afrique australe ont stagné dans l'Indice de la performance compétitive de l'industrie (CIP), se situant en moyenne entre les rangs 102 et 104 sur 138 pays. Une décomposition de l'indice CIP fait apparaître des relations complexes et contradictoires entre trois grandes dynamiques : la productivité, le changement structurel et la compétitivité. Depuis 2000, la capacité de la région à produire et exporter s'est améliorée, comme en témoigne la hausse de la valeur ajoutée manufacturière par habitant et des exportations de biens manufacturés. En 2016, la part des marchandises de l'Afrique australe produites avec

des technologies moyennes à hautes représentait à peine 11.96 % de la valeur ajoutée manufacturière de la région et 25.90 % des exportations de biens manufacturés (ONUDI, 2018) (tableau 2.5).

L'industrie de l'Afrique australe est devenue moins compétitive à l'échelle mondiale. Cette érosion s'explique par un impact moindre de la région dans la production et le commerce mondiaux, signe que la production industrielle augmente plus vite dans les autres régions du monde. Plombée par la vague de désindustrialisation qui a touché le triangle du Vaal, l'Afrique du Sud – moteur économique de la région – est restée bloquée dans la tranche moyenne supérieure de l'Indice CIP. Seuls trois autres pays ont progressé dans l'indice (l'Angola, le Malawi et le Mozambique), mais toujours dans le quintile inférieur.

Tableau 2.5. Performance compétitive de l'industrie en Afrique australe, 2000-16

Composante	Indicateur	2000	2016
Capacité de production et	Valeur ajoutée manufacturière par habitant (USD)	323.88	431.29
d'exportation	Exportations de biens manufacturés par habitant (USD)	367.37	639.13
Perfectionnement et renforcement technologique	Part des activités faisant appel à des technologies moyennes à hautes dans la valeur ajoutée manufacturière de la région (%)	9.90	11.96
	Part de la valeur ajoutée manufacturière des activités faisant appel à des technologies moyennes à hautes dans les exportations de la région (%)	15.07	25.90
	Part de la valeur ajoutée manufacturière dans la production totale de la région (%)	12.68	11.89
	Part de la région dans les échanges mondiaux de biens manufacturés (%)	0.49	0.55
Impact sur la production et les	Part de l'Afrique australe dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale (%)	0.60	0.56
échanges mondiaux	Part des exportations de biens manufacturés (%)	48.10	45.73

Source: ONUDI (2018), Competitive Industrial Performance Index (base de données).

L'extension de l'accès aux infrastructures sera décisive

L'Afrique australe doit optimiser ses corridors de développement et s'en servir pour désenclaver les zones rurales. Bien qu'absents du groupe de tête des 75 pays distingués pour la qualité des infrastructures constituant l'ossature de la logistique à bas coût, les pays d'Afrique australe s'en sortent mieux que leurs homologues pour la qualité de leurs infrastructures routières (tableau 2.6). La région a investi dans des liaisons interrégionales, à l'image du corridor trans-Kalahari, qui relie Walvis Bay et Windhoek, en Namibie centrale, à Johannesburg et Pretoria en passant par le Botswana. Les petits pays ont su tirer parti de leur situation stratégique pour organiser leur activité économique principale le long des grands corridors, comme celui de Mbabane-Manzini en Eswatini. La connectivité entre zones urbaines et zones rurales et les services multimodaux sont eux aussi essentiels. Le corridor de développement de Maputo, qui relie la région du Gauteng, en Afrique du Sud, au port en eaux profondes de Maputo, au Mozambique, est un exemple multimodal d'infrastructures intégrées assurant la connectivité des zones rurales, puisqu'il conjugue transport routier, transport ferroviaire et transport maritime.

Le développement du secteur des technologies de l'information et de la communication et des services d'administration en ligne reste lent par rapport aux capacités et au niveau de revenu des pays d'Afrique australe. Des droits de douane relativement élevés, un faible taux de pénétration de la bande passante et la lenteur du débit Internet sont autant de freins directs à l'essor du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Par ailleurs, en ralentissant le développement des services d'administration en ligne, ils compliquent et renchérissent l'accès des citoyens aux services publics. Le taux de pénétration du haut débit mobile s'échelonne de 13.8 pour 100 en Zambie à 62 pour

100 en Namibie. Le débit dans la région est lui aussi faible, sachant qu'avec un taux de 147 kilo-octets par seconde (kb/s) et par utilisateur, la bande passante en Afrique du Sud est au bas mot 30 fois plus rapide qu'au Lesotho, au Malawi et en Zambie, qui affichent un taux moyen inférieur à 5 kb/s par utilisateur (FEM, 2018).

Tableau 2.6. Classement des pays d'Afrique australe en fonction de la qualité des infrastructures, 2018

			,				
	Total des infrastructures		Infrastructures de transport		Infrastructures pour l'énergie et la téléphonie		
		Routes	Chemins de fer	Aéroports	Électricité	Téléphonie mobile	
Namibie	45	23	50	57	46	97	
Afrique du Sud	59	29	40	10	112	15	
Botswana	77	62	51	89	108	9	
Eswatini	81	39	-	-	98	122	
Lesotho	97	99	-	138	105	90	
Zambie	100	85	74	107	120	125	
Zimbabwe	111	101	84	107	124	115	
Mozambique	123	133	78	118	118	126	
Malawi	125	112	94	136	125	138	

Note: Sans objet = données non disponibles. Données non disponibles pour l'Angola.

Source: FEM (2018), Global Competitiveness Report 2018.

L'inadéquation de l'approvisionnement énergétique est l'un des grands freins à l'accroissement de la productivité en Afrique australe et l'une des causes de son déficit de compétitivité. La région est pénalisée par un approvisionnement énergétique insuffisant pour s'adapter à la hausse de la production industrielle et à l'accroissement démographique. Alors que la production d'électricité a augmenté, le taux de raccordement par habitant n'a pas changé depuis 2007, du fait de l'augmentation de la population. L'Afrique du Sud, qui représente plus de 80 % des capacités totales de production de la région (67 GW) se classe au 112e rang mondial pour la qualité de son approvisionnement (ibid.). Depuis plusieurs années, le pays connaît des coupures de courant planifiées (délestages). Eskom, l'entreprise publique, se bat pour satisfaire une demande grandissante et assurer le service de sa dette, les prix du charbon ayant grimpé en flèche d'environ 50 % en dix ans (BBC, 2019). L'encadré 2.2 revient sur les initiatives engagées à l'échelle de la région pour remédier aux pénuries d'électricité.

Encadré 2.2. Le pool énergétique de l'Afrique australe

Dans la foulée de l'adoption du protocole de la SADC sur l'énergie, en 1996, les pays membres ont établi le pool énergétique de l'Afrique australe (Southern Africa Power Pool – SAPP) afin de faciliter la création et le déploiement d'un système électrique interconnecté mais aussi de permettre le partage et l'échange des ressources. En 2018, le réseau SAPP comptait 17 membres : 12 compagnies nationales d'électricité, 2 sociétés indépendantes de transport d'électricité et 3 producteurs indépendants.

En plus de faciliter l'interconnexion entre les membres du réseau, le SAPP s'emploie à créer des marchés de l'énergie concurrentiels. Après la création d'un marché de court terme en 2001, un marché concurrentiel de l'électricité a vu le jour en 2004. Plus récemment, le SAPP a introduit un marché à 24 heures, des transactions en temps réel sur le marché infrajournalier et des marchés physiques à terme, hebdomadaires et mensuels.

Encadré 2.2. Le pool énergétique de l'Afrique australe (cont.)

Alors que ces évolutions permettent désormais des échanges instantanés d'énergie, le système tarde à faire des émules et une grande partie des transactions s'effectue toujours en dehors de la plateforme de marché concurrentiel sur la base d'accords bilatéraux préexistants. En 2018, pour 67 GW de capacités régionales installées, les volumes échangés sur le marché concurrentiel n'ont représenté que 9 % de l'offre (2.15 sur 24.13 GW), 47 % de la demande (4.53 GW) et 23 % du total des échanges au sein du réseau SAPP. Comme pour le commerce de biens, l'Afrique du Sud domine les échanges, assurant (avec Eskom) 88 % des exportations d'électricité. La Namibie, le Zimbabwe et l'Eswatini sont les principaux importateurs nets d'électricité, représentant respectivement 37, 25 et 18 % des importations du SAPP.

La région mise beaucoup sur le projet de barrage de Grand Inga, sur le fleuve Congo, dans l'ouest de la République démocratique du Congo (RD Congo) qui, une fois achevé, deviendra le plus grand barrage hydroélectrique du monde. À l'heure actuelle, le réseau SAPP gère plus de dix projets d'interconnexion, dans le but de raccorder les membres qui ne le sont pas encore ; visant en fait le Kenya, il envisage également un rapprochement avec le pool énergétique de l'Afrique de l'Est, via la Tanzanie.

Source: SAPP (2018), Annual Report.

Mesures préconisées pour remédier aux déficits infrastructurels de l'Afrique australe

Pour rendre son industrie compétitive sur les marchés mondiaux et accroître sa productivité, l'Afrique australe doit impérativement remédier à ses déficits infrastructurels. Trois axes sont à privilégier :

- Inciter le Fonds de la SADC pour les infrastructures à investir de manière prioritaire dans les infrastructures, électriques notamment, en privilégiant les capacités de production et les systèmes d'interconnexion pour les derniers pays membres non raccordés au réseau. D'ici à ce que le Fonds soit totalement opérationnel, c'est la Banque de développement de l'Afrique du Sud (DBSA) qui assure les financements d'amorçage et doit, à ce titre, bénéficier d'un soutien.
- Engager des réformes pour accroître les investissements dans les infrastructures de bande passante fixes et mobiles, renforcer la concurrence entre fournisseurs d'accès à Internet et améliorer la qualité des services TIC tout en baissant leurs coûts. Ces réformes doivent favoriser la concurrence en libéralisant le secteur et, par la réglementation, endiguer les pratiques de collusion entre fournisseurs de services téléphoniques.
- Démanteler, à travers le réseau SAPP, les barrières « indirectes » à l'entrée pour la production et les échanges d'énergie : il s'agit notamment de pratiquer des tarifs reflétant les coûts afin de maintenir les niveaux actuels de production et d'assurer l'entretien courant. Le renforcement des capacités de négociation des accords d'achat d'électricité des producteurs indépendants pourrait les aider à accéder au marché de l'énergie.

L'accroissement de la productivité et de la compétitivité passe par le renforcement des capacités

L'Afrique australe manque de profils qualifiés pour préserver la compétitivité de ses secteurs traditionnels et développer de nouvelles filières. La disponibilité d'une maind'œuvre qualifiée et de capacités de gestion est un facteur décisif pour la productivité

d'un pays, sa compétitivité et les décisions d'implantation des entreprises étrangères. En moyenne, les pays de la région ne font pas partie des 100 premiers pays du monde offrant un enseignement supérieur de qualité et disposant d'une main-d'œuvre ayant un niveau suffisant de maîtrise de la technologie ; ils ne sont pas non plus présents parmi les 90 pays reconnus pour leurs capacités d'innovation (tableau 2.7). Cela reflète une pénurie de capacités scientifiques et techniques pour adopter ou pour adapter la technologie au niveau et aux normes requises par les entreprises multinationales. L'Afrique du Sud fait exception: elle se situe au 77e rang mondial pour la qualité de son enseignement supérieur et ses universités dominent les classements africains. Quatre d'entre elles (université du Cap, université du Witwatersrand, université de Stellenbosch et université du KwaZulu-Natal) figurent dans le classement mondial des 500 meilleures universités. En Afrique du Sud, des politiques et des investissements publics en appui à l'innovation ont contribué à améliorer le degré de maîtrise de la technologie de la population et ses capacités d'innovation. Le pays compte un grand nombre d'incubateurs pour les startups locales, parmi lesquels Jozihub, Capetown Garage, Black Girls Code, Shanduka Black Umbrellas, Raizcorp ou encore The Innovation Hub (BAfD/OCDE/PNUD, 2017).

Tableau 2.7. Enseignement supérieur, degré de maîtrise de la technologie et innovation en Afrique australe

	_			
	Enseignement supérieur	Degré de maîtrise de la technologie	Capacités d'innovation	
Afrique du Sud	77	49	35	
Botswana	88	86	84	
Namibie	110	87	74	
Zambie	120	115	66	
Lesotho	119	123	111	
Zimbabwe	115	120	129	
Mozambique	135	127	117	
Malawi	131	135	120	
Afrique australe	112	105	92	

 $Source: FEM \ (2018), \ Global \ Competitiveness \ Report \ 2018.$

L'Afrique australe doit étendre et améliorer ses programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels pour combler son déficit de compétences. Les investissements dans les programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) peuvent jouer un rôle décisif dans le renforcement du vivier de compétences nécessaires à l'industrialisation. Selon la Banque mondiale (2018a), dans de nombreuses régions du monde, le nombre de travailleurs et de cadres qualifiés risque à brève échéance d'être insuffisant face à une demande grandissante. Or, la tendance globale ne va pas dans la bonne direction : entre 2008 et 2016, de nombreux pays d'Afrique ont vu leur vivier de scientifiques et d'ingénieurs s'amenuiser (FEM, 2018).

En plus d'être inférieurs à la moyenne mondiale, les taux de scolarisation dans les programmes d'EFTP en Afrique ont de fait reculé entre 2000 et 2014 (Banque mondiale, 2018a). Cette évolution s'explique en partie par des préjugés culturels, qui considèrent ces filières comme moins prestigieuses et moins cotées socialement que le reste de l'enseignement supérieur. Mais le sous-financement de l'EFTP, qui ne fait pas partie des priorités, entre également en ligne de compte. En Afrique du Sud, 7.3 % des élèves du secondaire optent pour des programmes de formation professionnelle, contre 21 % en Égypte.

Mesures préconisées pour étoffer le vivier de compétences

Le développement des capabilités et des capacités exige de lourds investissements, notamment dans l'éducation, l'innovation, le renforcement des institutions et la constitution

d'actifs physiques, dans l'objectif de bâtir de solides économies de la connaissance. Pour renforcer le vivier de compétences de la région, les politiques publiques doivent :

- créer des instruments, financiers et autres, pour soutenir l'innovation du secteur privé, promouvoir le transfert de technologies, encourager la collaboration entre les instituts publics de recherche et les organisations de développement et l'industrie, et stimuler l'esprit d'entreprise;
- œuvrer pour la création de centres d'excellence régionaux (en tenant compte des poches d'excellence déjà constituées) pour promouvoir l'innovation mais aussi le développement et le transfert de technologies dans la région.

La région doit faciliter l'accès aux financements

Les petites et moyennes entreprises manufacturières assurent un volume non négligeable de l'activité industrielle en Afrique australe. Dans toute l'Afrique, les petites et moyennes entreprises (PME) sont les pierres angulaires de l'activité économique, puisqu'elles représentent plus de 95 % du total des entreprises et sont responsables des deux tiers de l'emploi total à plein temps (SADC/OCDE, 2017). Elles se heurtent pourtant à d'importantes contraintes marchandes et non marchandes, y compris pour accéder aux services des institutions financières formelles. Dans de nombreux pays d'Afrique australe, le taux d'accès est faible et inférieur à la moyenne subsaharienne (22.6 %). La finance fait partie des trois principales contraintes à la pratique des affaires tous pays de la région confondus, à l'exception du Botswana. C'est l'obstacle numéro 1 au Lesotho, au Malawi, en Namibie et en Zambie (FEM, 2018, sur la base de l'enquête Doing Business de la Banque mondiale). Malgré un système financier sophistiqué et bien développé, moins de 5 % des petites entreprises d'Afrique du Sud font appel aux institutions financières formelles pour obtenir des prêts. Leur accès au crédit se heurte à l'absence de produits financiers adaptés proposés par les banques et l'incapacité des créateurs de petites entreprises à présenter leurs besoins de financement aux établissements financiers (Banque mondiale, 2018b).

L'aversion au risque et le manque de profondeur des systèmes financiers sont à l'origine de l'exclusion financière des PME, restreignant leurs capacités à se diversifier. Dans les petites économies, le manque de profondeur des systèmes financiers signifie que les banques préfèrent financer des activités commerciales rapidement rentables. Comme le montre l'encadré 2.3, au Malawi, les banques privilégient les grandes entreprises exportatrices. Des éléments récents indiquent aussi que, faute d'obtenir un financement pour la phase préparatoire d'un projet, et même lorsque des fonds sont disponibles pour la phase de mise en œuvre, les pays de la région n'ont pas de portefeuille de projets offrant un statut suffisant pour prétendre à un concours bancaire (Markowitz et al., 2018). Les pays ont besoin d'interventions interrégionales sur le financement industriel, surtout si elles privilégient les liens industriels transfrontaliers et tiennent compte des besoins du secteur des PME.

Le programme d'accompagnement de PME post-décaissement des fonds mis en place en Namibie, qui a amélioré leur accès aux financements tout en atténuant les risques grâce à des services de développement commercial, recèle de précieux enseignements à cet égard. Deux grandes banques commerciales du pays (Development Bank of Namibia et Bank Windhoek) accordent des prêts aux PME à des conditions tout à fait intéressantes. L'octroi des financements est associé à un accompagnement et un programme d'assistance qui débute après le décaissement des fonds, afin d'améliorer les compétences de gestion des entrepreneurs et d'atténuer les risques de non-remboursement (BAfD/OCDE/PNUD, 2017).

Mesures préconisées pour faciliter l'accès aux financements

L'amélioration de l'accès aux financements passe par des politiques publiques visant à :

• offrir un accès intégré à une palette de services financiers (accès, conseils commerciaux et gestion). Les données recueillies en Namibie montrent que

l'accès aux financements est une condition nécessaire pour mener une activité commerciale durable mais insuffisante si d'autres compétences de gestion font défaut ;

- donner une plus grande envergure aux institutions nationales de financement du développement en étendant leur mandat à des initiatives régionales de renforcement des capacités pour étayer le développement d'infrastructures régionales, mais aussi l'appropriation et la participation à l'échelle de la région;
- déployer des programmes innovants pilotés par le secteur privé pour débloquer l'accès aux financements. À cet égard, l'initiative de la bourse de Johannesburg est tout à fait instructive: en 2003, elle crée la première plateforme de négociation axée sur les PME. Depuis, elle compte plus de 120 entreprises, dont un quart ont ensuite accédé au compartiment principal (Main Board). D'autres places boursières de la région ont également fait preuve d'innovation (BAfD/OCDE/PNUD, 2017);
- concevoir des interventions régionales pour le financement industriel promouvant les liens transfrontaliers et tenant compte du secteur des PME. Cela permettrait également de prévoir un mécanisme de financement des phases de préparation des projets pour créer et entretenir un portefeuille de projets susceptibles d'intéresser les banques.

Encadré 2.3. L'accès aux financements des PME du Malawi

Au Malawi, l'obtention de prêts arrive en tête des entraves à la pratique des affaires. En plus de consentir globalement peu de prêts (26.7 %), les organismes financiers privilégient les grandes entreprises et les sociétés à capitaux étrangers par rapport aux PME ou bien les entreprises exportatrices au détriment de celles opérant sur le marché national. L'accès aux financements est par ailleurs limité par des exigences très lourdes en matière de garantie. Environ 93 % des prêts accordés au Malawi sont assortis de garanties dont la valeur doit être trois fois supérieure à celle du prêt. De fait, la corrélation entre la valeur des conditions des prêts et les prêts non productifs est mince, voire inexistante.

La structure financière du pays oblige donc les PME à puiser dans leurs propres réserves pour financer leurs investissements. Environ 66 % des investissements totaux sont financés en interne, 33 % par des banques et 1 % par des crédits fournisseurs, des prises de participation ou des ventes d'actions.

Source : Banque mondiale (2017), Malawi Investment Climate Assessment (ICA): A Review of Challenges Faced by the Private Sector.

Les complémentarités régionales doivent être renforcées

L'Afrique australe affiche une diversité réduite et des niveaux élevés de concentration dans les échanges commerciaux. Le faible degré de diversification des exportations dans la région traduit la forte dépendance à l'égard des produits de base, encore accentuée dans plusieurs pays par le supercycle des matières premières, dans les années 2000. L'Afrique du Sud est l'économie la plus diversifiée de la région, avec un panier d'exportations comprenant plus d'une centaine de biens. L'Angola et le Botswana (deuxième et quatrième économies régionales) sont les moins diversifiés, avec deux produits (respectivement le pétrole et les diamants) représentant plus de 95 % de leurs exportations (graphique 2.4). La majorité des économies plus petites ont, comparativement, un panier d'exportations plus diversifié (comme le Lesotho ou la Namibie). Celles qui affichent les plus faibles niveaux de revenu sont tributaires d'un ou deux produits agricoles. Le Malawi est toujours dépendant de deux produits d'exportation, le tabac brut et le thé, tandis que la Zambie reste tributaire de ses exportations de cuivre.

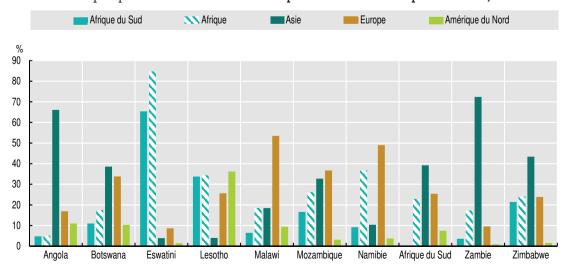
Part des cinq premiers exportateurs de biens (%) Nombre de produits constituant 90 % du total des exportations 160 140 120 100 80 60 40 20 0 Botswana Malawi Zimbabwe Mozambique Afrique du Zambie Eswatini Namibie Lesotho Sud

Graphique 2.4. Concentration des exportations en Afrique australe, 2016

Source : CUA/OCDE (2018), « Annexe statistique », in Dynamiques du développement en Afrique 2018 : Croissance, emploi et inégalités.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933975263

À l'exception de l'Afrique du Sud, aucun des pays de la région ne produit de biens adaptés à la demande de ses voisins, ce qui ne favorise pas les complémentarités régionales. Alors que l'Afrique du Sud représente plus de 80 % du commerce intra-africain de la région, celui-ci n'occupe qu'une place minime dans les échanges extérieurs de ce pays (11 %). L'excédent commercial régional avec le reste du monde, de 30.1 milliards USD, est à imputer en totalité à l'Afrique du Sud et à l'Angola (respectivement 21.1 et 15.3 milliards USD). Au cours des dix dernières années, l'Asie est devenue la première source d'importations et la principale destination des exportations de la région, détrônant l'Europe et l'Amérique du Nord. Depuis peu, la Chine est le débouché privilégié des exportations de l'Angola (66 %) et de la Zambie (72 %) et représente plus de 35 % des importations de l'Angola, du Malawi, du Mozambique et du Zimbabwe (graphique 2.5). En fin de compte, la faiblesse du commerce intrarégional s'est traduite par l'absence de liens et un manque d'incitation à miser sur une industrialisation reposant sur les complémentarités régionales.



Graphique 2.5. Destination des exportations de l'Afrique australe, 2016

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2019a), Indicateurs du développement dans le monde (base de données). StatLink 📷 https://doi.org/10.1787/888933975282

La transformation industrielle de l'Afrique australe exige de renforcer les complémentarités régionales en créant un mécanisme permettant de financer les biens publics régionaux et de développer des industries connexes dans le secteur extractif.

L'Afrique australe doit se doter d'un mécanisme de financement des biens publics régionaux

Le commerce régional en Afrique australe est pénalisé par d'importants coûts de transport terrestre, liés en grande partie à des contraintes concurrentielles et structurelles. Le déséquilibre de production et de flux commerciaux entre les pays de la région induit un faible taux d'utilisation des véhicules et un alourdissement des coûts. Entre Lusaka et Johannesburg par exemple, le taux appliqué aux marchandises entrantes est environ le double de celui appliqué aux marchandises sortantes, faute de chargements pour les camions une fois les livraisons effectuées, qui rentrent donc à vide (Vilakazi, 2018). D'autant que les simples routiers ne peuvent pas faire concurrence aux grandes sociétés de logistique intégrée, qui bénéficient d'un accès privilégié aux gros producteurs et clients. En plus de la capacité de leurs flottes, ces sociétés proposent toute une palette de services (stockage, entreposage, unités de réfrigération, technologie de gestion de la chaîne d'approvisionnement...) et dominent de fait certains segments du marché, étouffant ainsi la concurrence. Ainsi, le géant sud-africain de la distribution, Shoprite, a internalisé les fonctions logistiques à travers Freshmark, une société apparentée. Pour ses exportations, il fait surtout appel à un groupe de transporteurs sud-africains habituels, restreignant de facto l'accès d'autres sociétés de transport (Vilakazi, 2018).

Tableau 2.8. Classement selon la qualité des services douaniers, la logistique et les délais en Afrique australe

	<u> </u>		
	Procédures douanières	Qualité et efficacité de la logistique	Délais
Afrique du Sud	18	22	24
Botswana	48	75	43
Namibie	73	86	85
Mozambique	88	109	97
Zambie	119	114	124
Angola	157	128	141
Zimbabwe	144	141	158
Lesotho	151	138	150

Note: Classement comprenant 160 pays.

Source : Banque mondiale (2019b), Logistics Performance Index (base de données).

Des coûts additionnels liés aux goulets d'étranglement réglementaires et administratifs pèsent sur les échanges et le transport régionaux. Aucun pays d'Afrique australe ne figure parmi les 100 meilleurs pays du monde pour l'efficacité des services douaniers. Les procédures douanières ont une incidence sur la qualité et l'efficacité de la logistique, voire sur les délais (tableau 2.8). Pour les pays non membres de l'Union douanière d'Afrique australe, la région manque d'une plateforme commune offrant des services de prédédouanement universels. L'absence d'interopérabilité et de connectivité des systèmes nationaux de dédouanement est aggravée par des postes frontières qui ne fonctionnent pas 24h/24, allongeant l'attente et les délais de transit des marchandises. En 2015, les transporteurs ont estimé que le temps passé à la frontière entre l'Afrique du Sud et le Zimbabwe leur coûtait au bas mot 400 USD par jour (heures supplémentaires du chauffeur, menue monnaie, frais de parking et occasions perdues de développer sa clientèle, à cause de circuits plus longs) (Vilakazi, 2018).

Mesures préconisées pour le financement des biens publics régionaux

L'Afrique australe a tout à gagner de politiques publiques réduisant les temps de transport et de dédouanement des biens entre pays mais assurant aussi le règlement des factures pour le commerce international. À cet effet, elle peut agir sur deux leviers :

- accorder la priorité aux investissements censés améliorer l'efficacité des procédures douanières, alléger les contraintes réglementaires et optimiser les systèmes administratifs. Il s'agit notamment de rationaliser les procédures douanières, avec la création de postes-frontières uniques et la normalisation, l'automatisation et l'interconnexion des démarches douanières et d'immigration pour éviter les incroyables pertes de temps aux frontières pour les négociants et les voyageurs. La SADC peut s'inspirer du système de déclaration en ligne mis en place en Afrique du Sud pour les impôts et de l'expérience des pays d'Afrique de l'Est, qui se sont dotés de guichets uniques électroniques;
- étudier des mesures pour accroître la concurrence, améliorer le taux d'utilisation des véhicules et réduire l'alignement des prix ou la protection des marchés intérieurs du transport, grâce à des prix administrés. Le fait d'autoriser l'entrée, l'accréditation et le passage des transporteurs mais aussi d'harmoniser les règles commerciales et de transit d'un pays à l'autre pourrait renforcer la concurrence.

L'Afrique australe doit développer des industries connexes dans le secteur extractif

L'intégration régionale a un rôle important à jouer pour développer des industries connexes dans le secteur extractif. La majorité des économies d'Afrique australe reposent sur le secteur minier. Mais des politiques d'enclave ont permis d'établir des liens entre les industries extractives et les services en amont et en aval. Si cela atteste d'une intégration régionale significative dans les chaînes de valeur de l'extraction et de la transformation des produits miniers, les politiques suivies par chaque pays pour les industries connexes ont pour la plupart ignoré ces dynamiques régionales (Fessehaie et Rustomjee, 2018). L'Afrique du Sud possède des industries connexes dans le secteur minier bien développées, qui dominent le marché régional des biens d'équipement adaptés (tableau 2.9). Prenant exemple sur les entreprises sud-africaines, au lieu de lier leur destin à l'état de santé de l'activité extractive dans leurs pays respectifs, les industries minières en amont auraient tout avantage à considérer l'Afrique australe comme un seul et unique marché.

Tableau 2.9. Ventes d'équipements pour le secteur minier par les entreprises sud-africaines en Afrique australe, 2012-14

	Transaction moyenne (millions USD)	Part des équipements sud-africains dans les achats (%)	
Zambie	589.5	37	
Namibie	494.7	63	
Botswana	452.6	73	
Mozambique	431.6	42	
RD Congo	368.4	48	
Zimbabwe	357.9	57	
Angola	105.3	13	
Tanzanie	94.7	9	
Eswatini	84.2	83	
Malawi	63.2	25	

Source: D'après Fessehaie et Rustomjee (2018), « Resource-based industrialisation in Southern Africa: Domestic policies, corporate strategies and regional dynamics », tableau 2.

Des obstacles structurels contrecarrent le développement des industries connexes en Afrique australe. Des travaux récents ont identifié quatre entraves à l'essor des industries connexes dans le secteur minier en Afrique australe :

- « les stratégies de passation de marché des entreprises extractives, y compris les pratiques de sous-traitance d'une catégorie entière de produits (équipements de santé et de sécurité par exemple) à des fournisseurs de solutions qui s'approvisionnent directement sur les marchés mondiaux :
- l'asymétrie de l'information : [le décalage entre] la connaissance qu'a la compagnie minière des produits disponibles localement » et la connaissance qu'ont les fabricants locaux des possibilités de répondre à des marchés dans le secteur extractif ;
- « le coût élevé du financement du fonds de roulement et des capitaux d'investissement » pour les fournisseurs locaux;
- « les faibles capacités technologiques et la piètre qualité des mécanismes d'assurance de la qualité » (Fessehaie et Rustomjee, 2018).

L'encadré 2.4 revient sur le rôle du gouvernement dans le développement des industries connexes. Cela passe notamment par un soutien aux systèmes éducatifs d'où proviennent l'essentiel des compétences techniques, d'ingénierie et de gestion indispensables aux secteurs minier et manufacturier.

Encadré 2.4. Initiatives visant à établir des liens entre entreprises du secteur minier en Zambie et au Zimbabwe

L'Afrique australe dispose d'un potentiel latent pour développer les industries connexes en amont dans le secteur minier – fourniture d'équipements, véhicules tout terrain, pompes et soupapes, etc. Les biens et les services en amont n'ont pas besoin d'un degré élevé de compétences, de technologie ni de capitaux et peuvent donc être fournis localement à des prix concurrentiels. C'est tout l'inverse avec les biens et les services en aval, « la valorisation des minerais exigeant de gros investissements forfaitaires, l'accès à des technologies étrangères et du personnel hautement qualifié », par exemple (Fessehaie et Rustomjee, 2018).

Avec la nationalisation du secteur extractif à la fin des années 1960, la Zambie a développé des industries connexes en pratiquant une politique de substitution des importations, complétée par tout un ensemble de mesures promouvant les filières amont et aval dans le cadre de sa stratégie d'industrialisation. Grâce à une vaste politique de formation technique et professionnelle, parrainée par les entreprises extractives, le pays dispose par ailleurs d'une main-d'œuvre qualifiée.

Depuis peu, la Zambie s'attache à développer les activités en aval. Non-Ferrous China Africa investit 800 millions USD à Chambishi, pour une fonderie de cuivre, des usines d'acide sulfurique et une chaîne de fabrication de produits en cuivre semi-finis (Fessehaie et Rustomjee, 2018).

Jusqu'à la fin des années 1990, le Zimbabwe pouvait se targuer d'avoir une économie bien organisée et diversifiée, ancrée autour de son secteur extractif. « Les entreprises manufacturières produisaient des broyeurs à boulets, des convoyeurs, des rails et du matériel roulant, des pompes, des casques, des conduites d'aération, des équipements électriques, des produits chimiques et des explosifs » (Jourdan et al., 2012). Le secteur était soutenu par un système éducatif qui produisait la plupart des compétences techniques, d'ingénierie et de gestion requises par les secteurs minier et manufacturier. Mais dans le sillage des crises économiques des années 2000, les industries connexes du secteur minier du Zimbabwe se sont effondrées et toutes ces capacités se sont effritées. Des secteurs entiers ont dû fermer (fonderie, fabrication de métal et équipement lourd) et n'ont pas encore totalement surmonté ce passage à vide.

Mesures préconisées pour développer des industries connexes dans le secteur extractif

L'Afrique australe doit envisager d'actionner les leviers suivants :

- conception de programmes destinés aux entreprises locales, intégrant un mécanisme de financement et une plateforme d'information pour faire concorder les demandes du secteur extractif avec les capacités des fournisseurs dans la région. Il faut pour cela remettre à plat les politiques de passation de marchés afin d'intégrer une clause préférentielle pour les fournisseurs locaux dans le cadre d'une approche globale de la politique industrielle. L'initiative de la Zambian Association of Manufacturers, qui permet d'évaluer les fournisseurs locaux pour privilégier ceux qui sont prêts à offrir des services de développement commercial, va dans le bon sens ;
- élaboration de cursus complets visant à donner des moyens et à soutenir les industries connexes dans le secteur minier, à travers une formation scientifique, technologique et d'ingénierie mais aussi professionnelle et technique. Cela peut aller de pair avec une formation de gestion ciblée sur les spécificités du secteur, à l'image du Zambia Mining Skills and Education Trust établi en 2014 par la Chambre des mines. La région peut aussi s'inspirer du cadre conçu par le Chili pour les qualifications dans le secteur extractif, une initiative du secteur privé qui fait connaître aux instituts de formation les compétences recherchées et conseille les travailleurs sur les compétences à acquérir (OCDE/CAF/CEPAL, 2014).

La région doit accroître sa présence dans les chaînes de valeur mondiales

La participation aux chaînes de valeur mondiales offre des avantages et des inconvénients qui doivent être soigneusement pesés. La littérature consacrée à la transformation établit un lien entre la rapidité de l'accroissement de la productivité et de la compétitivité industrielles et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales (Foster-McGregor, Kaulich et Stehrer, 2015). Dans la mesure où la participation des pays en développement aux CVM s'accompagne d'apports nets d'investissements directs étrangers, les chaînes de valeur mondiales peuvent :

- faciliter le perfectionnement technologique et les effets de retombée ;
- accroître les niveaux de productivité et permettre aux pays en développement de se procurer des avantages comparatifs dans la production d'une palette de petits articles strictement définis sans disposer de toutes les capabilités en amont;
- améliorer la qualité, du fait des normes imposées à leurs fournisseurs par les entreprises chefs de file (Humphrey, 2004).

Mais compte tenu des stratégies de croissance des multinationales, qui contrôlent la plupart des CVM, renforçant ainsi leur pouvoir et captant toujours plus de profits, les entreprises locales sont progressivement évincées (CEA, 2015). Selon certaines estimations, les 500 premières multinationales responsables de l'essentiel de la croissance dans les CVM assurent jusqu'aux trois quarts du total des échanges dans le monde (Ahmad et Ribarsky, 2014). Surtout, les multinationales accroissent les profits qu'elles retirent d'activités immatérielles de plus en plus axées sur la connaissance et les compétences – ce qui, dans les faits, interdit à la plupart des entreprises d'Afrique australe de participer aux chaînes de valeur mondiales.

La participation aux chaînes de valeur peut démarrer à l'échelle régionale avant de s'étendre aux chaînes mondiales. Pour l'Afrique australe, l'enjeu n'est pas de savoir s'il faut participer à ces chaînes mais comment valoriser les chaînes de valeur régionales et trouver le point d'accès aux CVM.

L'approfondissement de l'intégration régionale est un impératif

L'accord de libre-échange tripartite (ALET) et la zone de libre-échange continentale (ZLECAf) pourraient largement bénéficier au commerce régional et renforcer la participation de l'Afrique australe aux chaînes de valeur. Les pays d'Afrique australe se sont depuis longtemps engagés en faveur d'un commerce tiré par l'investissement et d'une intégration économique et industrielle régionale. Ces deux initiatives récentes devraient permettre de réitérer cet engagement. Lancé en 2013, l'ALET entend réunir trois communautés économiques régionales existantes : la SADC, le Marché commun de l'Afrique australe et orientale et la Communauté d'Afrique de l'Est. Elle a fait de l'intégration régionale sa priorité, œuvrant en particulier pour le démantèlement des barrières commerciales et la libre circulation des entrepreneurs. Cet accord est censé servir de fondation à la ZLECAf, qui a vu le jour en 2015 et dont l'objectif, inspiré par l'Agenda 2063 de l'Union africaine, est d'intégrer l'ensemble des pays du continent dans une zone de libre-échange. L'ALET rassemble 26 pays et près de 632 millions d'habitants pour un PIB de 1 700 milliards USD tandis que la ZLECAf devrait ouvrir un marché potentiel de plus d'un milliard de personnes, valorisé à 3 400 milliards USD.

L'approfondissement de l'intégration régionale exige de s'attaquer aux nombreuses barrières tangibles et intangibles au commerce tiré par l'investissement. Le renforcement des chaînes de valeur régionales peut accroître les possibilités de participation des entreprises aux CVM (CEA, 2015). La plupart des pays africains participent aux chaînes de valeur mondiales, mais dans des segments à faible valeur ajoutée ayant des taux supérieurs d'intégration et souvent dominés par une ou deux entreprises n'entretenant que peu de liens avec le reste de l'économie. Les multinationales contrôlent leurs chaînes de valeur en définissant les normes de produits et les règles.

Pour approfondir son intégration régionale, l'Afrique australe doit :

- accélérer les négociations et la mise en œuvre d'accords de libre-échange suffisamment ambitieux pour englober les services. Le secteur tertiaire a fortement progressé dans la région et joue un rôle clé pour attirer les investisseurs privés et tirer la croissance dans le secteur manufacturier ;
- à travers le Fonds de développement de la SADC, financer des infrastructures régionales intégrées pour le transport et la logistique. Cela concerne des corridors de transport reliant les ports maritimes aux ports intérieurs, surtout dans les pays enclavés, et favorisant une intégration et une harmonisation accrues des systèmes financiers et de paiement afin de faciliter le règlement des transactions internationales.

L'Afrique du Sud est le point d'accès naturel de la région aux chaînes de valeur mondiales

L'Afrique australe est largement sous-représentée dans les chaînes de valeur mondiales, avec une intégration asymétrique. La participation de la région aux CVM a nettement augmenté depuis dix ans et est supérieure à celle des autres régions du continent (CNUCED, 2017). Mais, à l'exception de l'Afrique du Sud, les pays qui y participent le plus sont pauvres en ressources et peu peuplés, à l'instar du Lesotho et de l'Eswatini (encadré 2.5), qui profitent en fait surtout de leur proximité avec le pôle régional qu'est l'Afrique du Sud. L'essentiel de la participation aux CVM est liée à la production en amont pour fournir les biens primaires entrant dans la production de biens finis dans d'autres régions et pays et pour approvisionner les marchés américains en produits de confection et tissus (Banque mondiale, 2016 ; CNUCED, 2017). Les secteurs manufacturier et hightech de la région ne sont en général pas d'importants contributeurs aux CVM, ce qui limite les possibilités de perfectionnement technologique et les retombées.

L'Afrique du Sud sert depuis longtemps de point d'accès aux investisseurs étrangers intéressés par le marché et la main-d'œuvre de l'Afrique australe. Les pays d'Afrique australe peuvent accélérer leur transformation productive en établissant des chaînes de valeur régionales qui profitent de la participation de l'Afrique du Sud aux chaînes de valeur mondiales. Étant donné la taille des marchés nationaux et l'absence de capacités pour permettre une intégration directe dans les CVM, une première étape consiste à se positionner dans la sous-traitance pour des industries sud-africaines bien établies.

- L'Afrique du Sud, qui peut faire figure de poids léger au regard des normes internationales, est le pays d'Afrique le plus intégré dans les CVM, avec une implantation solide dans l'agro-industrie, l'automobile, les tissus et le textile et les produits pharmaceutiques. Avec sept des dix plus grandes entreprises de vente au détail du continent (comme Shoprite ou Pick n Pay) (secteur extractif non compris), elle domine le paysage africain.
- Les pays d'Afrique australe sont une destination importante pour les exportations et les IDE de l'Afrique du Sud. Sa présence dans la région se manifeste également à travers ses investissements dans le secteur des services (la banque notamment), des établissements comme Standard Bank ou NedBank ouvrant des succursales dans la région.
- En Afrique du Sud, les réseaux étrangers de sous-traitance dominent les modes de production des multinationales. De grands groupes européens, américains et asiatiques (comme Nestlé, Unilever ou Cargill) sont présents dans l'agro-alimentaire, même si leur empreinte y reste limitée par rapport au reste de leurs investissements dans le monde.

Encadré 2.5. Essor du secteur manufacturier au Lesotho

Le Lesotho a largement bénéficié de la désindustrialisation en Afrique du Sud. Jusqu'à la fin de l'apartheid, au début des années 1990, des milliers de Basothos y travaillent, leurs transferts de fonds représentant jusqu'à 90 % du PIB du Lesotho (GoL, 2007). Vers la fin des années 1980, alors que le régime d'apartheid touche à sa fin, l'emploi des Basothos dans le secteur extractif sud-africain commence à reculer : il passe de 127 000 ouvriers en 1990 à 65 000 en 2000 puis sous le seuil des 50 000 en 2005. La part des envois de fonds dans le PIB s'effrite elle aussi, de 50 % en 2000 à 23 % en 2005.

Dans le même temps cependant, un certain nombre d'entreprises sud-africaines commencent à délocaliser leurs usines au Lesotho pour contourner les sanctions imposées à leur pays à cause de l'apartheid. En 2001, quelque 59 entreprises sud-africaines sont installées au Lesotho.

L'éligibilité du Lesotho aux dispositions de la loi AGOA (African Growth and Opportunity Act), en 2003, concomitamment aux incitations accordées pour promouvoir les IDE au titre du projet agro-industriel (1991-96), va attirer 23 nouvelles entreprises manufacturières venues d'Asie. Une évolution qui conforte la position du Lesotho comme grand bénéficiaire de la loi AGOA en Afrique subsaharienne et exportateur de produits de confection. Le secteur textile et de la confection du Lesotho ne parvient malheureusement pas à développer des liens solides en amont et en aval, la plupart des exportateurs étant des sociétés à capitaux étrangers tandis que la plupart des entreprises manufacturières importent leurs matières premières.

Mesures préconisées pour profiter de la présence de l'Afrique du Sud dans les chaînes de valeur mondiales

L'importance relative des stratégies visant à profiter de la présence de l'Afrique du Sud dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) varie forcément selon le stade de développement de chaque pays, sa dotation en ressources naturelles, sa situation macroéconomique et le degré de sophistication de son secteur privé. Deux grandes préconisations peuvent être avancées :

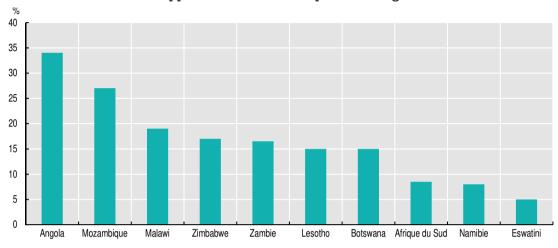
- démanteler les entraves infrastructurelles, institutionnelles et financières qui dissuadent les investisseurs privés et freinent le développement de chaînes de valeur. En Afrique du Sud, le gouvernement central et des gouvernements régionaux (eThekwini) se sont employés à développer les CVM en finançant la réunion d'entreprises privées au sein d'associations industrielles dans la confection et l'automobile, qui ont été les premières à se transformer en regroupements d'entreprises à part entière (BAfD/OCDE/PNUD, 2017).
- participer à l'approvisionnement d'industries bien établies en Afrique du Sud. Étant donné la taille des marchés nationaux et l'absence de capacités pour permettre une intégration directe dans les CVM, cette stratégie peut constituer une première étape utile. L'Afrique australe doit impérativement développer des pôles industriels et des chaînes de valeur régionales pérennes pour les intégrer ensuite dans les CVM, y compris en modernisant et en approfondissant des chaînes existantes.

La région doit profiter des multinationales pour positionner ses PME dans les chaînes de valeur

La participation des PME de l'Afrique australe aux chaînes de valeur régionales et mondiales reste limitée, à cause d'obstacles à tous les niveaux. Les PME ont bien du mal à intégrer les chaînes de valeur mondiales, dans la mesure où les multinationales contrôlent jusqu'à 80 % des échanges mondiaux. La littérature pointe les conditions de concurrence inégales pour les PME sur leurs marchés, dominés par les multinationales, et des importations bon marché qui limitent sérieusement leurs chances de survie et de développement. Les difficultés qu'elles rencontrent pour élargir leur offre (accès aux financements, compétences, réseaux de connaissances et autres services de soutien commercial) sont aggravées par la médiocrité des services publics, les freins réglementaires et les normes de qualité imposées par les multinationales.

La Zambie a ainsi récemment renforcé sa production de soja et s'est positionnée pour participer à la chaîne de valeur de la volaille en Afrique du Sud. Pourtant, la cherté du transport terrestre empêche de facto les producteurs de soja zambiens d'approvisionner les producteurs de volaille sud-africains, qui privilégient les importations argentines, moins chères (490 USD la tonne contre 500 USD pour la Zambie) (SADC/OCDE, 2017).

L'établissement de liens avec les multinationales peut résoudre les problèmes structurels que rencontrent les PME et améliorer leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Selon des données empiriques recueillies pour les enquêtes Doing Business (Banque mondiale, 2019c), l'adoption des technologies apportées par les multinationales doit faire partie des priorités pour les PME souhaitant accéder aux chaînes de valeur régionales et mondiales. Les pays d'Afrique australe l'emportent sur les autres régions pour l'utilisation de technologies mises à disposition sous licence par des entreprises étrangères. En moyenne, 16 % des PME locales utilisent des technologies étrangères (graphique 2.6) – et elles semblent participer aux CVM nettement plus que les PME qui ne le font pas. Pour les PME faisant appel aux technologies accordées sous licence par des entreprises étrangères, la part moyenne des intrants importés, des exportations directes et des exportations indirectes est pratiquement le double de celle de la SADC (SADC/OCDE, 2017).



Graphique 2.6. Part des PME d'Afrique australe utilisant des technologies appartenant à des entreprises étrangères

Source: Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2019c), World Bank Enterprise Surveys. StatLink as https://doi.org/10.1787/888933975301

En Afrique australe, l'ampleur de la participation des PME aux CVM est variable, étant donné les grandes différences entre l'écosystème entrepreneurial sud-africain et ceux des autres pays. L'Afrique du Sud ne compte que peu d'entrepreneurs et son secteur informel est restreint, contrairement aux autres pays de la région. Il est donc difficile de préconiser les mêmes politiques pour tous les pays, puisque dans les pays où la plupart des entrepreneurs sont à leur compte, l'emploi formel est limité (BAfD/OCDE/PNUD, 2017).

Mesures préconisées pour établir des liens entre les PME et les multinationales

Les pays d'Afrique australe doivent s'efforcer d'établir davantage de liens entre les PME et les multinationales. À cet effet, la région doit se doter de politiques publiques pour :

- faciliter la création de programmes d'établissement de liens interentreprises offrant une plateforme d'incubation aux PME en a) améliorant leur accès aux marchés et aux informations industrielles; et b) soutenant leur participation à des initiatives conjointes d'investissement et de promotion des exportations;
- accorder une priorité stratégique à l'adoption de technologies étrangères par les PME locales souhaitant accéder aux chaînes de valeur régionales et mondiales. La région doit réglementer les co-entreprises entre fabricants étrangers d'équipements d'origine et entreprises locales;
- recueillir des informations commerciales à l'échelle micro sur la manière dont les entreprises chefs de file adaptent leurs investissements et leurs décisions commerciales à l'évolution des chaînes de valeur régionales et mondiales. La SADC a besoin de ce type d'informations pour pouvoir arbitrer en fonction des implications politiques de ces évolutions et doit également renouveler sa méthode de collecte.

Conclusion

L'Afrique australe semblait avoir relativement bien surmonté les effets de la crise financière mondiale et amorcé son redressement mais, depuis 2013, ses deux grandes locomotives économiques stagnent, entraînant le PIB régional vers le bas. Globalement, la région n'a apparemment connu qu'une transformation structurelle restreinte avec,

pour conséquence, un effritement de sa compétitivité industrielle et internationale. Faute d'avoir suffisamment réalloué les ressources des secteurs peu productifs vers des secteurs plus productifs, l'Afrique australe n'a pas enregistré d'évolution des facteurs associés à la transformation des matières premières ni des ressources entrant dans ces processus.

Malgré tout, l'Afrique australe dispose d'une importante marge de manœuvre pour se doter des politiques publiques nécessaires à sa transformation productive. Pour réaliser la transformation et l'industrialisation de la production, la région doit agir sur trois leviers :

- 1. amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises, qui sont depuis longtemps entravées par l'inadéquation des infrastructures et le coût élevé des services. Cela passe par une extension de l'accès à l'énergie et aux financements mais aussi des mesures d'incitation à la création d'entreprises et de soutien aux PME;
- 2. appui aux initiatives visant à renforcer les complémentarités régionales par la promotion des biens publics régionaux, y compris en harmonisant les procédures douanières et les systèmes de paiement;
- 3. création des conditions d'une meilleure intégration dans les chaînes de valeur mondiales, par le développement de chaînes de valeur régionales qui profitent du positionnement de l'Afrique du Sud dans les CVM. Il faut pour cela alléger les contraintes d'accès et de capacités technologiques, sans quoi cette participation est impossible. L'Afrique australe doit favoriser la collaboration entre le secteur public et les agents privés afin d'approfondir l'intégration régionale et développer, par le biais des centres d'excellence, les capabilités technologiques.

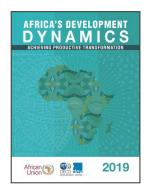
Références

- Ahmad, N. et J. Ribarsky (2014), « Trade in value added, jobs and investment », document préparé pour la 33° conférence générale de l'IARIW, Rotterdam, 24-30 août 2014, https://ssrn.com/abstract=2981581.
- BAfD/OCDE/PNUD (2017), Perspectives économiques en Afrique 2017 : Entrepreneuriat et industrialisation, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/aeo-2017-fr.
- Banque mondiale (2019a), Indicateurs du développement dans le monde (base de données), http://wdi.worldbank.org (consulté en février 2019).
- Banque mondiale (2019b), Logistics Performance Index (base de données), https://lpi.worldbank.org/international/global (consulté en février 2019).
- Banque mondiale (2019c), World Bank Enterprise Surveys (base de données), <u>www.enterprisesurveys.</u> org (consulté en février 2019).
- Banque mondiale (2018a), Africa's Pulse, Une analyse des enjeux façonnant l'avenir économique de l'Afrique, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque Mondiale (2018b), Doing Business 2019: Training for Reform, Banque Mondiale, Washington, DC. Banque mondiale (2017), Malawi Investment Climate Assessment (ICA): A Review of Challenges Faced by
- the Private Sector, Banque mondiale, Lilongwe.

 Banque mondiale (2016), Factory Southern Africa? SACU in Global Value Chains, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, Washington, DC.
- BBC (2019), « Eskom crisis: Why the lights keep going out in South Africa », site de la BBC, www.bbc.com/news/world-africa-47232268 (consulté le 16 février 2019).
- CEA (2015), Rapport économique sur l'Afrique : L'industrialisation par le commerce, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.
- CNUCED (2018), Rapport sur le commerce et le développement 2018 : Pouvoir, plateformes et l'illusion du libre-échange, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève.

- CNUCED (2017), « The role of trade policies in building regional value chains: Some preliminary evidence from Africa », Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, UNCTAD Research Paper No. 11, UNCTAD/SER.RP/2017/11, Genève.
- CNUCED (2016), Structural Transformation and Export Diversification in Southern Africa, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève.
- Conference Board (2019), Total Economy (base de données), <u>www.conference-board.org/data/economydatabase/</u> (consulté en mai 2019).
- CUA/OCDE (2018), « Annexe statistique », in Dynamiques du développement en Afrique 2018 : Croissance, emploi et inégalités, calculs réalisés d'après les bases de données COMTRADE des Nations Unies, classification HS1996 à quatre chiffres, Éditions OCDE, Paris/CUA, Addis-Abeba, https://doi.org/10.1787/9789264302525-fr.
- fDi Markets (2018), fDi Markets (base de données), www.fdimarkets.com (consulté en mars 2019).
- FEM (2016), The Global Competitiveness Report 2016-18, Insight Report, Forum économique mondial, Genève, www.weforum.org/gcr.
- FEM/Banque mondiale/BAfD (2017), Africa Competitiveness Report (2017), Addressing Africa's Demographic Dividend, Forum économique mondial/Banque mondiale/Banque africaine de développement, Genève, www.weforum.org/acr.
- Fessehaie, J. et Z. Rustomjee (2018), « Resource-based industrialisation in Southern Africa: Domestic policies, corporate strategies and regional dynamics », Development Southern Africa, 35:3, pp. 404-418, DOI: 10.1080/0376835X.2018.1464901.
- FMI (2019), Perspectives de l'économie mondiale, avril 2019 (base de données), Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/01/weodata/index.aspx (consulté le 23 mai 2019).
- Foster-McGregor, N., F. Kaulich et R. Stehrer (2015), « Global value chains in Africa », Inclusive and Sustainable Industrial Development Working Paper Series WP 04/2015, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.
- GoL (2007), Industrialisation Master Plan 2007-2010, ministère du Commerce, de l'industrie, des coopératives et du marketing, gouvernement du Lesotho, Maseru.
- Harvard University (2019), Atlas of Economic Complexity (base de données), Center for International Development at Harvard University, http://atlas.cid.harvard.edu.
- Hausmann, R. et al. (2011), The Atlas of Economic Complexity, The MIT Press, Cambridge et Londres.
- Humphrey, J. (2004), « Upgrading in global value chains », Working Paper No. 28, Policy Integration Department, Bureau international du travail, Genève.
- ISO (2018), The ISO Survey of Management System Standard Certifications (base de données), Organisation internationale de normalisation, Genève, www.iso.org/fr/the-iso-survey.html.
- Jourdan, P. et al. (2012), Mining Sector Policy Study, ZEPARU, Harare, Zimbabwe.
- Markowitz, C., L. Wentworth et N. Grobbelaar (2018), « Operationalising the SADC regional development fund », Global Economic Governance Policy Briefing, juillet 2018.
- OCDE-CAD (2018a), Statistiques sur le développement international (base de données), <u>www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm</u> (consulté en mai 2019).
- OCDE-CAD (2018b), Aide programmable par pays (base de données), www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/app.htm (consulté en mai 2019).
- OCDE/CAF/CEPAL (2014), Latin American Economic Outlook 2015: Education, Skills and Innovation for Development, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/leo-2015-en.
- OIT (2019), Indicateurs clés du marché du travail (base de données), Organisation internationale du travail, Genève, <u>www.ilo.org/global/statistics-and-databases/statistics/lang--fr/index.htm</u> (consulté en mai 2019).
- ONUDI (2018), Competitive Industrial Performance Index (base de données), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, https://stat.unido.org/database/CIP%202018.
- SADC (2015), Stratégie et feuille de route de la SADC pour l'industrialisation (2015-63), Communauté de développement de l'Afrique australe, Gaborone.
- SADC/OCDE (2017), FDI-SME Linkages in Regional and Global Value Chains and the Development Dimension in SADC, Communauté de développement de l'Afrique australe/OCDE, Genève.
- SAPP (2018), Annual Report, Southern Africa Power Pool, Harare.

- TRALAC (2017), Action Plan for SADC Industrialization Strategy and Roadmap, Trade Law Centre, Western Cape, www.tralac.org/news/article/11670-action-plan-for-sadc-industrialization-strategy-and-roadmap.html.
- UNSD (2018), UN Comtrade (base de données), Division de la statistique des Nations Unies, https://comtrade.un.org/ (consulté en mai 2019).
- Vilakazi, T.-S. (2018), «The causes of high intra-regional road freight rates for food and commodities in Southern Africa, Development Southern Africa, 35:3, pp. 388-403, DOI: 10.1080/0376835X.2018.1456905.



Extrait de:

Africa's Development Dynamics 2019 Achieving Productive Transformation

7.tomoving i roddotivo rranoiormation

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/c1cd7de0-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Commission de l'Union africaine/OCDE (2019), « Afrique australe : politiques publiques pour la transformation productive », dans *Africa's Development Dynamics 2019 : Achieving Productive Transformation*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: https://doi.org/10.1787/e09fffad-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

